

# Votre argent : questions-réponses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **9 (1979)**

Heft 1: **x**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2 versements les mois suivants. Le vendeur lui dit que si son mari, le soir n'est pas d'accord, elle pourra, par lettre, annuler ce contrat. Vrai ou faux?

**Exemple n° 2.** M. Charles a acheté un aspirateur à Fr. 295.—. Il verse un acompte de 100 Fr.— et paiera le reste en 3 fois, soit 3 fois Fr. 65.—. Peut-il résilier son contrat?

**Exemple n° 3.** M. Jules s'achète un vélomoteur à Fr. 1800.—, payable en 6 versements (dont un à la commande). Mme Jules trouve son mari trop âgé et a peur des accidents. M. Jules peut-il annuler son contrat?

**Exemple n° 7.** Mme Renée a des revenus très modestes. Elle achète un mixer à Fr. 195.—, payable en... 10 versements. Mais finalement elle trouve que c'est encore trop pour elle... Peut-elle, comme le lui dit sa voisine, «rompre ce contrat à tempérament»?

#### Les bonnes réponses...

**Exemple n° 1.** Le vendeur est un menteur. Une somme, quelle qu'elle soit, payable en trois fois, correspond toujours à une vente au comptant. Mme Sylvie doit payer et subir la colère de son mari (enfin peut-être)!

**Exemple n° 2.** M. Charles a de la chance. Il a cinq jours pour résilier ce contrat. Il signera moins vite la prochaine fois. Attention aussi aux vendeurs malhonnêtes qui **antidatent** les contrats pour diminuer le temps des cinq jours...

**Exemple n° 3.** Non seulement M. Jules peut résilier son contrat... mais encore celui-ci n'est tout bonnement pas valable. Pour une somme supérieure à Fr. 1000.—, payable à tempérament, il faut la signature du conjoint. Et Mme Jules n'accompagnait pas son mari lors de l'achat...

**Exemple n° 4.** Hélas, Mme Renée est mal conseillée. Le mixer coûte moins de Fr. 200.—. Quel que soit le nombre de versements, il s'agit donc d'une vente au comptant. Elle doit payer. Mais peut-être la FRC ou l'assistante sociale pourrait-elle l'aider, si vraiment elle peut prouver qu'elle n'a que le minimum vital. Mais ce n'est souvent pas le cas... malheureusement.

Prochain article:

«Gentilles dupes en car».

Adresse: FRC, SOS consommateurs, rédaction d'«Aînés», c.p. 2633, 1002 Lausanne.



Cette rubrique est tenue pour «Aînés» par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs d'adresser leurs questions à «Aînés» rubrique financière, case postale 2633, 1002 Lausanne.

## Un hobby passionnant: la numismatique

*A. D., Delémont: Prenant sous peu ma retraite et cherchant un hobby, j'aimerais savoir comment m'y prendre pour devenir numismate (amateur, bien sûr!).*

#### Réponse

Voici l'avis de M. O. Paul Wenger, numismate au Crédit Suisse à Berne: Aucun autre domaine ne révèle l'histoire de l'Antiquité, du Moyen Age et des Temps modernes d'une manière plus instructive que la numismatique. Quiconque veut collectionner sérieusement des monnaies se doit d'étudier l'histoire. Politique et économie, religion et art, grandeur et décadence de maisons princières, pouvoir légitime et illégitime, tout cela se retrouve sur les monnaies. Les collectionner, c'est donc un moyen idéal d'élargir son horizon intellectuel. Mais c'est là aussi une activité qui forme le caractère et qui rend heureux.

#### Pour commencer

Le futur collectionneur qui s'intéresse pour la première fois aux monnaies et à l'histoire de l'argent commencera par acquérir des monnaies modernes. Un très grand choix est offert et il n'est pas conseillé, au début, de se limiter à un domaine particulier. Avec le temps, la préférence ira à une époque ou à un pays déterminé. Il collectionnera alors les monnaies d'une ville, d'un canton, d'une seigneurie ou d'un comté, d'une principauté, d'un duché, d'un royaume ou d'un empire. Certains se concentrent sur les monnaies d'un souverain particulier, d'autres seulement sur les pièces d'or ou les thalers. On peut aussi se spécialiser dans les monnaies ayant pour thème l'exploitation minière, l'occupation d'une région, des campagnes militaires ou des motifs. Les animaux et les végétaux comptent parmi les plus

populaires, car on en trouve un grand nombre dès l'Antiquité.

#### Comment collectionner

Le numismate a tout d'abord besoin d'une bonne loupe et, pour les monnaies antiques, d'une petite balance à main pouvant peser au dixième de gramme. Les livres apportent l'aide la plus précieuse. On commencera si possible par acquérir un ouvrage donnant une bonne vue générale de l'histoire universelle. Selon l'orientation donnée à la collection, on se procurera ensuite la littérature spécialisée nécessaire par emprunt aux bibliothèques des sociétés de numismatique ou, le cas échéant, aux bibliothèques universitaires. Les catalogues des ventes publiques et des maisons s'occupant d'achat et de vente de monnaies fourniront des idées pour l'ordonnance et la planification d'une collection.

#### Où mettre les pièces?

Il convient de ménager dès le début une bonne place à ses trésors. Pour commencer, on peut conserver ses pièces dans de petites pochettes en papier. Lorsque la collection se développe, on a avantage à acheter un petit médaillier. Les albums et étuis en plastique se prêtent mal à la conservation de monnaies.

Le collectionneur ne doit acheter que des monnaies parfaitement conservées. Il peut faire une exception à cette règle s'il s'agit de raretés ou de pièces présentant un intérêt documentaire. Les pièces usées ne sont pas dignes de figurer dans une collection.

Enfin, il faut faire attention: des faux et des imitations de plus en plus nombreux non seulement de monnaies antiques, mais aussi de pièces du Moyen Age et des Temps modernes se trouvent sur le marché, le «monétarium» des banques étant le meilleur endroit où s'approvisionner.